

INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) prévoit la publication d'informations en matière de durabilité à la charge des assureurs pour tous les produits d'assurance et les supports faisant la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales, qualifiés « article 8 » et ceux ayant un objectif d'investissement durable, qualifiés « article 9 ».

Le produit d'assurance **ORADEA EPARGNE HANDICAP** fait la promotion de caractéristiques environnementales ou/et sociales (article 8) car au moins un des supports proposés promeut de telles caractéristiques. La liste* des supports « article 8 » et « article 9 » est disponible ci-après.

Les informations sur les caractéristiques promues ou sur les objectifs d'investissement durable relatives à chacun de ces supports en unités de compte sont disponibles dans les prospectus des fonds disponibles auprès de la société de gestion du fonds ou sur le site de l'Autorité des marchés financiers s'agissant des OPC de droit français (<https://geco.amf-france.org/Bio/>). Par ailleurs, les informations relatives au support en euros sont détaillées après la liste des supports.

LISTE DES SUPPORTS EN VIGUEUR AU 18 JANVIER 2024, QUALIFIES ARTICLE 8 OU 9 ET DISPONIBLES AU SEIN DU CONTRAT ORADEA EPARGNE HANDICAP DE ORADEA VIE.

Contrat	Classification SFDR
ORADEA EPARGNE HANDICAP	Article 8

Le contrat est classifié « article 8 » car il contient au moins un support financier classifié « article 8 »

Supports en euros	Classification SFDR
SECURITE EN EUROS	Article 8

Supports en unités de compte

Code ISIN	Libellé	Société de gestion	SFDR	Site de la société de gestion
FR0007051040	EUROSE	DNCA FINANCE SA	Article 8	www.dnca-investments.com
FR0011363761	AMUNDI SOLIDARITE CCFD TERRE SOLIDAIRE	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	Article 8	www.amundietaf.com
FR0010097667	CPR CROISSANCE DEFENSIVE	CPR ASSET MANAGEMENT	Article 8	www.cpr-am.fr
LU0211340665	BL- GLOBAL FLEXIBLE EUR B	BANQUE DE LUXEMBOURG INVEST SA	Article 8	www.banquedeluxembourg.com
FR0011362094	SG MONETAIRE PLUS P	SOCIETE GENERALE GESTION	Article 8	www.societegeneralegestion.fr
LU1472740502	MIROVA GLOBAL GREEN BOND FUND	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL SA	Article 9	www.mirova.com
LU0914731947	MIROVA FUNDS - MIROVA EURO SUSTAINABLE EQUITY R EUR	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL SA	Article 9	www.mirova.com
LU1100077442	CLARTAN - CLARTAN PATRIMOINE C	CLARTAN ASSOCIES	Article 8	www.clartan.com
FR0013053451	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I C	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	Article 8	www.amundietaf.com

INFORMATIONS RELATIVES AUX SUPPORTS EN EUROS

Les informations concernant les supports en euros sont disponibles dans le document relatif à l'article 10 de la réglementation SFDR "*Transparence des informations pour les supports classés Article 8*", consultable à l'adresse suivante :

<https://www.oradeavie.fr/fr/nos-publications/reglement-sfdr-sur-publication-dinformations-matiere-durabilite/>

***Liste établie au 12 janvier 2024 sur la base des informations recueillies auprès des sociétés de gestion**



ORADÉA VIE Société anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 euros - Entreprise régie par le Code des Assurances - RCS Nanterre 430 435 669 - N°ADEME : FR231725_01YSGB.

Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92919 Paris la Défense Cedex - Services de Gestion : 42, boulevard Alexandre Martin - 45057 Orléans Cedex 1 - Tél : 02 38 79 67 00 - Autorité chargée du contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.